

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOB ÉTUDIANT

La Ville de Bayonne renouvelle les offres d'emploi à destination des étudiants

La Ville de Bayonne recrute des animateurs pour compléter ses équipes sur la pause méridienne dans les écoles bayonnaises, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ce recrutement s'adresse spécifiquement aux étudiants pour des contrats de 1 à 4 jours par semaine, selon leur disponibilité. Les candidatures sont à adresser dès à présent au Bureau Infos Jeunes de la Ville de Bayonne. Au total, la Ville envisage de recruter une vingtaine de jeunes.

Pas de qualification particulière pour postuler, une expérience dans l'animation est évidemment un plus (BAFA par exemple), les jeunes devront néanmoins disposer de qualités relationnelles pour accompagner, guider et encadrer un groupe d'élèves durant les activités proposées avant et après le repas (activités sportives, artistiques, jeux libres, discussions, Pause livre et histoire...). Ils participeront également à la gestion du temps de repas dans les restaurants scolaires des écoles concernées : présenter le menu/les produits, faire goûter, s'assurer que les enfants mangent et participent aux différentes tâches (ranger les couverts, débarrasser, nettoyer la table...).

Pour tout renseignement ou candidature (CV + dossier de candidature), les étudiants sont invités à s'adresser au Bureau Info Jeunes de la Ville de Bayonne (71 rue Bourgneuf), par courriel à l'adresse bij@bayonne.fr ou par tél. 05 59 59 35 29.

La rémunération sera de 70€ pour 8h d'intervention par mois (1 jour/semaine), pouvant atteindre 280€ pour 32h d'intervention par mois (4j/semaine).

Informations auprès du BIJ au 05.59.59.39.25 ou en ligne sur le site internet de la Ville www.bayonne.fr

La Ville de Bayonne soutient aussi la rentrée des étudiants

La Ville de Bayonne attribue une bourse municipale, sous conditions, aux étudiants bayonnais qui poursuivent leurs études supérieures, **soit un engagement annuel d'environ 50 000€.**

[Télécharger le formulaire](#) sur le site internet bayonne.fr, rubrique J'habite à Bayonne / Mes enfants / 18 ans et plus / Études supérieures, ou contacter le Bureau Infos Jeunes de Bayonne.